

Et si je rédigeais une lettre de motivation ?

La lettre de motivation est souvent LE point noir des candidats. Et pourtant, autant que le CV elle est indispensable. Il faut donc s'y mettre. Pas de panique il suffit de suivre ces quelques conseils et elle vous paraîtra simple. Il suffit ensuite de s'exprimer simplement et clairement.



Une lettre de motivation, pour quoi faire ?

Qu'il s'agisse d'une candidature spontanée ou d'une réponse à annonce, la lettre de motivation n'est pas simplement une lettre d'accompagnement du CV. **Elle correspond à votre projet** et vous choisissez les éléments intéressants que vous souhaitez mettre en valeur.



Comment présenter ma lettre ?

Manuscrite ou dactylographiée ?! Chacun sa version ! Certains disent qu'il est indispensable qu'elle soit manuscrite, d'autres qu'elle peut très bien être tapée sur l'ordinateur ! Il n'y a pas de bonne réponse ! A l'heure où le courrier s'envoie par mail, il n'est pas du tout choquant de voir une lettre dactylographiée ! Et puis tous les recruteurs ne font pas d'analyse graphologique !!!

Tout dépend de votre personnalité, de votre écriture également. Si vous écrivez vraiment très mal ou très petit, alors préférez une lettre dactylographiée, elle facilitera la lecture au recruteur. En revanche si vous avez une belle écriture et que vous n'avez pas besoin de recopier 10 fois votre courrier pour qu'il n'y ait plus de ratures, alors écrivez-la à la main !

Généralement on encourage les lettres manuscrites lorsque vous répondez à une annonce qui vous intéresse réellement et que vous voulez montrer à l'employeur votre implication. En revanche dans le cas de candidatures spontanées que vous ferez en nombre, préférez une lettre dactylographiée, vous vous simplifierez la vie.



Comment rédiger ma lettre de motivation ?

Généralement, tous les professionnels du recrutement composent la lettre de motivation de 3 grandes parties : le VOUS (l'entreprise), le JE (le candidat) et le NOUS (la proposition de rencontre). Plus facile à dire qu'à faire. Surtout quand on ne connaît pas bien l'entreprise ou qu'on désire faire un nombre important de candidatures spontanées.

Pour expliquer sa motivation, c'est comme pour le CV, il est essentiel d'avoir déjà défini son projet. Comment peut-on prouver sa motivation, si on ne sait pas ce que l'on veut faire ?!

Définissez donc avant tout le métier que vous voulez faire. Grâce à cette première étape vous pourrez commencer votre lettre. En effet, dans la première partie, citer le poste que vous recherchez et prouver que vous le connaissez en indiquant par exemple les qualités et les compétences indispensables pour faire ce métier.

Dans la seconde partie vous n'aurez plus qu'à prouver que vous avez les compétences pour faire ce métier (j'ai déjà exercé ce métier, ou j'ai fait la formation nécessaire pour ce métier), et les qualités.

Enfin, proposez en dernière partie au recruteur de le rencontrer dans un entretien.

- En résumé :
- 1^{ere} partie : je connais le métier pour lequel je postule
 - 2^e partie : j'ai les compétences et les qualités pour occuper ce poste
 - 3^e partie : je suis fait pour ce poste donc rencontrons-nous.

